

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2405 /Huis.  
-----

Objet :  
Assignation à témoin.

ASTRIDA



1870

TRANSMIS à Monsieur le Greffier auprès du Tribunal  
de Première Instance à USUMBURA, les assignations à  
témoin dûment signifiées à Shumbusha et Semayoga?-

Astrida, le 21 septembre 1951.-  
L'Huissier, CH.LEES,

